

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2047

DANS CE NUMÉRO

Edition du
25 août 2014

Initiative Ecopop: un texte inacceptable et mal traduit (Yvette Jaggi)

Après la lutte contre l'«immigration de masse» menée par l'UDC, voici qu'Ecopop veut stopper la «surpopulation»

Attention: initiative surréaliste en français (Invité: Jacques Menthonnex)

Les mots et les termes techniques ont un sens et ils méritent d'être utilisés en connaissance de cause, par les rédacteurs comme par leurs traducteurs

L'inculture européenne des Suisses (Jean-Daniel Delley)

La méconnaissance du fonctionnement institutionnel de l'UE nourrit l'hostilité à son égard

Commerce international: loin de la coupe aux lèvres (Jean-Pierre Ghelfi)

La libéralisation des échanges internationaux n'a plus le vent en poupe

Initiative Ecopop: un texte inacceptable et mal traduit

Après la lutte contre l'«immigration de masse» menée par l'UDC, voici qu'Ecopop veut stopper la «surpopulation»

Yvette Jaggi - 20 août 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26163>

Le 30 novembre prochain, le peuple et les cantons se prononceront sur l'initiative populaire [«Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles»](#), lancée par l'association Ecologie et Population (Ecopop). Les Suisses voteront donc une fois de plus sur la limitation du nombre des étrangers admis dans leur pays, moins de dix mois après le 9 février.

Mais Alémaniques et Tessinois ne voteront pas sur la même limitation que les Romands. La faute à une incompatibilité entre les versions de l'initiative dans les trois langues officielles dont ni le Conseil fédéral ni les parlementaires ne semblent s'être aperçus.

Or cette erreur a son importance. Elle aura même un effet inédit en politique suisse, contraire à une tendance vérifiée d'un scrutin à l'autre. En l'occurrence, les citoyens qui diront *Ja* ou *Si* à Ecopop voteront pour une limitation en réalité moins sévère que celle proposée aux francophones! Ces derniers, traditionnellement plus ouverts en matière d'immigration, auront à se prononcer sur un texte bloquant de fait le solde migratoire à un niveau plus de cent fois inférieur à celui du plafond envisagé par les initiants (voir [l'article suivant](#)).

Fédéralisme et cohésion nationale obligent, les trois principales langues officielles ont une portée égale. Ainsi, les textes législatifs fédéraux sont normalement promulgués et publiés simultanément en allemand, en français et en italien. Chacune des versions linguistiques est considérée comme texte original, avec les risques de confusion juridique que cette absence de hiérarchie peut entraîner. S'agissant du texte d'initiatives populaires, l'interprétation se fait dans le sens bien compris des intentions de leurs auteurs.

Dans cette affaire de traduction infidèle, on doit souligner la responsabilité considérable de la Chancellerie fédérale qui, selon la [loi](#), «*examine la concordance des textes et, le cas échéant, procède aux traductions nécessaires.*» La décision qui donne le coup d'envoi de la récolte de signatures conclut des échanges informels entre l'administration fédérale et les initiants. Durant cette étape, les questions de formulation et de sens pouvaient et devaient être clarifiées avec les initiants - en consultant si nécessaire des spécialistes du domaine. Inutile de préciser que la traduction officielle doit être effectuée ou vérifiée avec moins de négligence que dans le cas de l'initiative Ecopop.

Dans son [message](#) sur cette initiative, le Conseil fédéral fonde de toute évidence son interprétation (p.7807) sur la version allemande. Avec raison: le siège de l'association se trouve à Winterthur ZH, son secrétariat à Effingen AG, le comité d'initiative se compose de dix membres, tous domiciliés dans les deux cantons précités ou en Suisse orientale, les deux tiers des 120'000 signatures récoltées l'ont été dans cinq cantons alémaniques (Zurich, Berne, Argovie, Lucerne et St-Gall). La part des Romands est mineure à tous les niveaux: 6,3% des signatures valables, un seul membre sur quatorze au comité de patronage («*Dr. Philippe Roch, Russin GE*»). Pour ne rien dire du [site](#) Internet dont les versions française et italienne demeurent lacunaires.

Inutile de s'illusionner: le faible ancrage de l'initiative Ecopop en Suisse romande ne l'empêchera pas d'y obtenir un résultat qui s'ajoutera à celui, à coup sûr meilleur, qu'elle réalisera outre-Sarine.

De toute manière, l'interprétation établie, moins restrictive que la version française, devrait prévaloir en cas d'acceptation de l'initiative populaire. Maigre consolation en vérité. Car une telle éventualité, survenant après le

vote du 9 février, en aggraverait encore les effets nuisibles et entraînerait l'introduction d'un système de contingentement pour toutes les catégories d'autorisations de séjour de plus d'une année.

Elle ouvrirait la voie à une Suisse recroquevillée sur son économie intérieure, isolée au milieu de l'Europe et dans le monde.

Même justement interprété à

défaut d'être correctement traduit, le texte d'Ecopop n'en reste pas moins cet «*affront à l'intelligence humaine*» dénoncé dans ces colonnes ([DP 1974](#)) dès le lendemain du dépôt de l'initiative.

Attention: initiative surréaliste en français

Les mots et les termes techniques ont un sens et ils méritent d'être utilisés en connaissance de cause, par les rédacteurs comme par leurs traducteurs

Invité: Jacques Menthonnex - 20 août 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26166>

L'initiative «[Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles](#)» aurait plutôt dû s'intituler «*Oui à un texte que personne n'a vraiment lu*». Malgré la lecture des initiants et des signataires, les contrôles de l'administration, l'analyse des journalistes et des politiciens, personne ne semble avoir réalisé que la version française du texte ne correspond pas, sur l'essentiel, aux versions allemande et italienne.

Sur la base de la version allemande ou italienne, je constate (à l'al. 2 de l'initiative) que les initiants demandent que la population résidente permanente en Suisse n'augmente pas de plus de 0,2% par an, sur une moyenne de 3 ans, en raison de l'immigration. Dans les conditions actuelles, le solde migratoire devrait donc se limiter à 0,2% de huit millions d'habitants, soit +16'000. On retrouve bien là le chiffre évoqué par les initiants dans leurs commentaires.

différent: «*La part de l'accroissement de la population résidant de manière permanente en Suisse qui est attribuable au solde migratoire ne peut excéder 0,2% par an sur une moyenne de trois ans.*» Ainsi, dans cette version, le taux de 0,2% s'applique à l'accroissement de la population exprimé en nombre absolu et non par rapport à la population totale. Pour satisfaire cette exigence dans les conditions de natalité et de mortalité actuelles, le solde migratoire annuel doit être limité à +35 personnes. Autant dire pratiquement à zéro. Donc rien à voir avec les +16'000 correspondant à la version allemande!

De plus, logiquement, avec le niveau de migration prôné par Ecopop dans la version française, le nombre de femmes aux âges féconds diminuera (compte tenu du niveau actuel de la fécondité) et la structure par âge de la population vieillira. Ainsi l'accroissement naturel diminuera, puis deviendra négatif. L'accroissement de la population deviendra aussi négatif et donc, si on applique la version française de l'initiative, le solde migratoire devra lui aussi être négatif (0,2% d'un nombre négatif est négatif). Ainsi l'initiative imposera à la Suisse de se vider de ses habitants lorsque le nombre de décès sera supérieur à celui des naissances! Que légèrement, il est vrai, mais cette proposition devient franchement étonnante... et n'a en tout cas rien à voir avec la version présentée en allemand.

| | situation 2013 nombre /% de la pop. | Initiative ECOPOP texte en français | texte en allemand |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|-------------------|
| Accroissement naturel (1) | 17'200 (0.2 %) | 17'200 | 17'200 |
| Solde migratoire (2) | 80'400 (1.0 %) | ≤ 35 | ≤ 16'000 |
| Accroissement de la population (3) | 97'600 (1.2 %) | ≤ 17'235 | ≤ 33'200 |
| Part de l'accroissement de la pop. attribuable au solde migratoire | 80'400/97'600 = 82 % | ≤ 0.2% | |
| Augmentation du taux d'accr. de la pop. en raison des migrations | 1.0% | | ≤ 0.2% |

1) naissances - décès : source OFS pour 2013, cette situation est conçue pour les calculs
 2) Immigrations - é migrations : initiative : max selon l'un ou l'autre texte
 romanche: 35/ 17'235=0.2 % et, pour la version allemande, 16'000/ 8'000'000 hab. = 0.2 %
 3) somme des deux premières lignes

Mais, avec la version française, le texte est très

L'erreur a été induite vraisemblablement par la confusion entre la signification de la «*part du taux de croissance de la population due aux migrations*» (version souhaitée) avec celle de la «*part de la croissance de la population due aux migrations*» (version francophone). Rapidement lues, les deux formulations se ressemblent... mais leur signification est totalement différente. La version française du message du Conseil fédéral entretient aussi cette incohérence.

A noter en passant que, dans les dispositions transitoires, au point 9.2, le texte français illustre parfaitement l'embrouillamini de cette initiative: la première phrase est cohérente avec l'alinéa 2 de la version française («*la part de l'accroissement*») alors que la deuxième phrase correspond au concept présenté dans le texte allemand («*le taux de croissance*»).

On peut encore évoquer une autre incohérence

du texte français: La «*population résidant de manière permanente en Suisse*» peut laisser entendre que le concept de population retenu par Ecopop est différent de celui de «*population résidente permanente*» utilisé - et clairement défini - par l'Office fédéral de la statistique.

Ainsi moult personnes ont signé un texte qu'elles n'avaient pas compris et bien des fonctionnaires et des politiciens n'ont apparemment lu le texte français que superficiellement. La formulation des textes qui contiennent des dispositions d'ordre technique devrait être validée par des experts reconnus des domaines concernés avant toute discussion. Prendre un raccourci dans une explication orale, c'est une chose; mais introduire des phrases aberrantes dans la Constitution fédérale, c'en est une autre.

Jacques Menthonnex est démographe.

L'inculture européenne des Suisses

La méconnaissance du fonctionnement institutionnel de l'UE nourrit l'hostilité à son égard

Jean-Daniel Delley - 24 août 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26188>

Dans une interview au quotidien alémanique *Südschweiz*, rapportée par le [Tages-Anzeiger](#), le vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel s'est refusé à commenter le oui du peuple suisse à l'initiative sur l'immigration de masse, le résultat de sa «*libre décision*».

Il s'est borné à rappeler une évidence: les relations avec l'Union européenne ne sont pas «*à sens unique*». Les avantages réciproques sont liés à des conditions réciproques, dont notamment la libre circulation des personnes, a-t-il souligné.

Et d'ajouter qu'on ne pouvait prétendre bénéficier de tous les avantages des relations avec l'Union tout en refusant les conditions établies d'un commun accord.

Ces propos ont déclenché un torrent de commentaires sur le site du journal zurichois. Des commentaires dont certains révèlent une méconnaissance crasse du fonctionnement de l'Union et de la nature de nos relations avec Bruxelles.

Si sens unique il y a, c'est parce que l'Europe commande et la Suisse ne fait qu'obéir,

assène un lecteur. Comme si la Suisse, après l'échec de l'adhésion à l'Espace économique, n'avait pas demandé à négocier des accords bilatéraux pour accéder au Marché unique. Comme si les exigences de l'Union - adhérer aux règles de ce marché - n'impliquaient pas les avantages liés à cet accès.

Le souverainisme, qui aveugle une partie de nos concitoyens, ne laisse pas de place aux relations bilatérales: si l'Europe acceptait vraiment la décision du peuple suisse, elle devrait approuver la limitation

de l'immigration, commente un lecteur.

Cette Europe fait souvent figure d'épouvantail aux yeux de nos concitoyens. Quand un lecteur évoque la possibilité d'une adhésion à l'UE qui permettrait à la Suisse de participer aux décisions, il se voit rétorquer que les petits pays n'ont rien à dire. Le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, Malte ou les pays baltes apprécieront!

D'ailleurs, la plupart des décisions sont prises par la Commission, un organe qui ne dispose d'aucune légitimité

démocratique, des «*décisions bureaucratiques*» qu'un lecteur oppose aux «*décisions de démocratie directe*». Quant au Parlement européen, il n'aurait pas davantage de pouvoir que n'en avait à l'époque celui de la République démocratique allemande!

Une telle ignorance du fonctionnement des institutions européennes et de l'équilibre des pouvoirs au sein de l'Union est confondante. Tout comme d'ailleurs la suffisance démocratique qui caractérise nombre de commentaires. Alors même que le débat

démocratique implique une information suffisante et une argumentation fondée sur la raison, sans lesquelles il ne mérite pas cette qualification.

On peut bien sûr se consoler en supposant que ces réactions épidermiques ne reflètent pas l'état réel de l'opinion - certains commentaires tentent d'ailleurs de rectifier le tir. Reste qu'un important travail d'information se révèle nécessaire pour que les débats présents et futurs sur nos relations avec l'Europe parviennent au niveau démocratique dont nous aimons à nous prévaloir.

Commerce international: loin de la coupe aux lèvres

La libéralisation des échanges internationaux n'a plus le vent en poupe

Jean-Pierre Ghelfi - 22 août 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26183>

WTO? TPP? TTIP? TiSA? Qui pourrait nous tenir rigueur de ne pas trop bien savoir ce que ces sigles signifient? D'autant qu'ils renvoient à des appellations anglaises. Mais en français, ferions-nous mieux: OMC, TTP, PTCI, ACS?

L'Organisation mondiale du commerce (OMC=WTO) a mis plus de dix ans pour terminer ce qu'on a appelé le «*cycle de Doha*». Il s'est achevé à la fin de l'année dernière par l'accord de Bali qui comporte trois volets se rapportant à l'agriculture, à l'aide au développement et à la facilitation des échanges. En juillet dernier, l'[Inde](#) s'est toutefois opposée à l'application d'un des volets, ce qui bloque l'ensemble du processus et remet en cause son fonctionnement multilatéral.

Le [Traité transpacifique](#) (TPP=TTP) concerne les Etats-Unis et une dizaine de pays asiatiques -

sans la Chine.

Le [Partenariat transatlantique](#) de commerce et d'investissement (PTCI=TTIP) est négocié entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

L'[Accord sur le commerce des services](#) (ACS=TiSA) englobe une cinquantaine de pays, dont les Etats-Unis, l'Union européenne, le Canada, l'Australie, la Suisse - mais aucun des grands pays émergents membres des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Lignes rouges

Dans les décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, les négociations pour réduire les droits de douane et faciliter les échanges internationaux faisaient l'objet d'un large consensus - sous réserve des questions

agricoles. D'importants traités ont été signés dans le cadre du Gatt (en français: Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Les premiers traités européens sur le charbon et l'acier avaient aussi cet objectif. De même que la création de l'Union européenne (Traité de Rome, 1957) et celle de l'Association européenne de libre-échange (AELE, dont la Suisse est membre).

En théorie, le consensus existe toujours pour favoriser les échanges entre pays et continents, comme en atteste la liste non exhaustive mentionnée plus haut des projets d'accords qui sont actuellement en phase de négociation. Cependant, les progrès effectifs sont si lents et si laborieux qu'on peut se demander s'il existe toujours une volonté réelle de réduire les obstacles financiers et/ou administratifs aux échanges commerciaux.

Il se peut aussi que la période actuelle, qui subit encore les effets de la crise financière de 2008, avec les graves conséquences qu'elle a eues sur l'emploi et les finances publiques, crée un climat défavorable au libre-échange. On parle de lignes rouges à ne pas franchir, qui sont différentes d'un pays à l'autre, telles que la culture, les services publics, la santé publique, les normes sanitaires, les prescriptions sociales, la protection de l'environnement. Autant de thèmes que les accords internationaux ne devraient pas remettre en cause et qui les videraient d'une bonne partie de leur portée!

Pour ne rien arranger, les cycles de rencontres se font dans la plus grande discrétion. Les pays s'engagent à ne pas communiquer sur les résultats intermédiaires des pourparlers. Ce qui n'empêche évidemment pas certaines fuites de se produire, et suscite aussi des interrogations sur des négociations secrètes.

La situation est aussi particulière aux Etats-Unis. Le Parlement américain n'a pas accordé à l'exécutif ce qu'il est convenu d'appeler le «*fast track*», c'est-à-dire la compétence de négocier des accords qui doivent ensuite être approuvés ou rejetés en bloc. Ainsi, pour autant que les négociations aboutissent, le Parlement américain pourra entrer dans le détail des

accords conclus. Ce qu'il ne manquera assurément pas de faire. Avec la conséquence probable de remettre en cause les compromis laborieusement négociés. Ce qui ne dissuade pas les négociateurs américains de vouloir introduire dans les traités en cours de négociation des clauses qui interdiraient tout retour en arrière. Autrement dit, les gouvernements seraient liés par les décisions de leurs prédécesseurs.

La Suisse ne fait évidemment pas partie de la négociation du PTCI (TTIP) qui se joue entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Mais cet accord est d'importance puisqu'il englobe potentiellement 45% du commerce mondial. Aux dernières nouvelles, le traité serait ouvert. La Suisse, comme d'autres pays qui seraient intéressés, devrait l'accepter ou le rejeter en bloc.

Avec quelles conséquences sur la croissance de l'économie? Sur mandat du Seco, l'institut du commerce mondial de l'Université de Berne a tenté quelques calculs. Ils sont plutôt rassurants dans le sens que l'impact sur le commerce extérieur devrait rester assez limité même si notre pays ne pouvait pas ratifier ce traité. De toute façon, ces exercices de prévisions sont de la haute voltige. Dans le passé, les réalités n'ont correspondu que d'assez loin aux prévisions.

Il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Du côté des négociateurs de l'Union européenne on n'imagine pas que ce traité soit approuvé par le seul Parlement européen. Il devrait l'être aussi par les 28 parlements de l'Union.

Nouveaux rapports de force?

En prenant en compte les quatre accords mentionnés initialement, on ne peut s'empêcher de considérer qu'une nouvelle répartition des rapports de force à l'échelle mondiale est en train de se jouer. L'OMC, qui a pris la succession du Gatt, est fondamentalement une construction des pays développés. Le rejet du traité longuement négocié en son sein par l'un des membres éminents des Brics ne peut pas être le fait du hasard, d'autant que le nouveau président de l'Inde serait plutôt libre-échangiste que protectionniste.

Ces traités finiront-ils par être approuvés? En particulier celui sur le commerce des services, qui aura vocation à être approuvé par le plus grand nombre possible de pays et devenir ainsi une nouvelle référence au plan mondial, surtout si l'OMC restait paralysée. Mais peut-on

vraiment penser que les Brics, qui n'ont pas participé à sa négociation, pourraient finir par s'y rallier? Ou bien faut-il imaginer la cohabitation de différents systèmes parallèles de libre-échange économique? La messe est loin d'être dite.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Initiative Ecopop: un texte inacceptable et mal traduit

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis406t.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/26166>

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19760323/index.html#a69>

<http://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2013/7783.pdf>

<http://www.ecopop.ch/joomla/index.php/fr/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/21920>

Attention: initiative surréaliste en français

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis406t.html>

L'inculture européenne des Suisses

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Beziehungen-zur-EU-sind-keine-Einbahnstrasse/story/14599918>

Commerce international: loin de la coupe aux lèvres

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/4992196a-142e-11e4-befc-d0fb0d39023d/LOMC_tente_d%C3%A9sesp%C3%A9r%C3%A9ment_de_lever_le_veto_indien

<https://wikileaksactu.wordpress.com/tag/traite-trans-pacifique/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Partenariat_transatlantique_de_commerce_et_d

http://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_sur_le_commerce_des_services